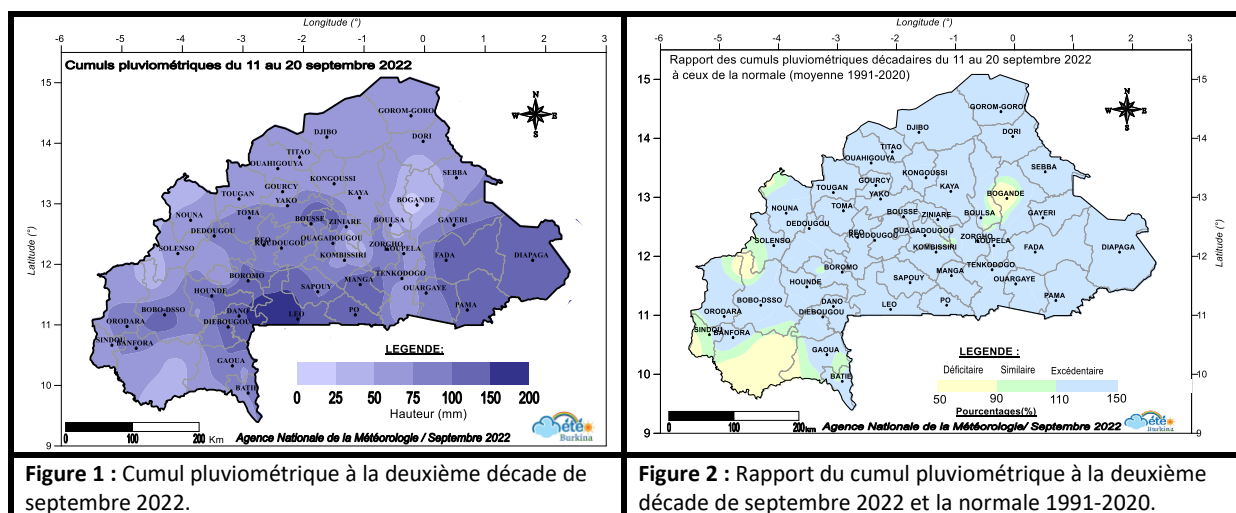




## I Situation pluviométrique

*La deuxième décade du mois de septembre 2022 a été caractérisée par une activité modérée à forte des vents de la mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie décadaires oscillant entre 4,4 mm à Kossodougou et 177,6 mm à To.*

La deuxième décade du mois de septembre 2022 a été caractérisée par une incursion modérée à forte des vents de la mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités du pays. Les hauteurs de pluie décadaires enregistrées ont varié de **4,4 mm** à **Kossodougou** en deux (2) jours dans la province de la Gnagna à **177,6 mm** en cinq (5) jours à **To** dans la Sissili (figure 1). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **excédentaires à similaires** sur la majeure partie du territoire. Cependant, la situation pluviométrique a été déficitaire dans quelques localités des régions de l'Est, des Hauts-Bassins et des Cascades (figure 2).



Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1<sup>er</sup> avril au 20 septembre 2022, ils ont oscillé entre **383,6 mm** en trente-sept (37) jours de pluie à **Kossodougou** dans la province de la Gnagna et **1236,0 mm** en soixante-deux (62) jours à **To**, dans la province de la Sissili (figure 3). Comparés à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **similaires à excédentaires** sur la majeure partie du pays. Néanmoins, dans certaines localités des régions du Centre-Est, du Centre-Sud, de l'Est, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des cascades et du Sud-Ouest des déficits pluviométriques ont été constatés (figure 4).

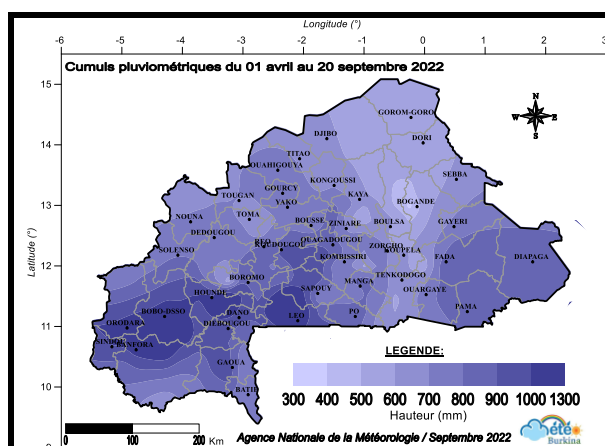


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier du 1<sup>er</sup> avril au 20 septembre 2022.

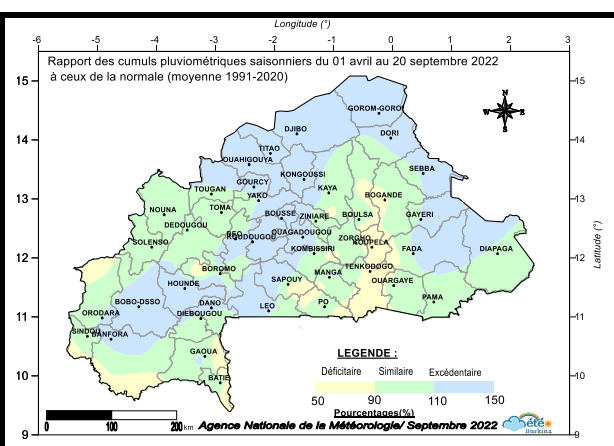


Figure 4 : Rapport du cumul pluviométrique du 1<sup>er</sup> avril au 20 septembre 2022 à la normale 1991-2020.

Pour ce qui est de la comparaison des cumuls pluviométriques saisonniers du 1<sup>er</sup> avril au 20 septembre 2022 à ceux de l'année précédente, elle indique une situation pluviométrique **similaire à excédentaire** sur la majeure partie du pays. Cette situation pluviométrique a par contre été déficitaire dans certaines localités des régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Sud-Ouest, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (figure 5).

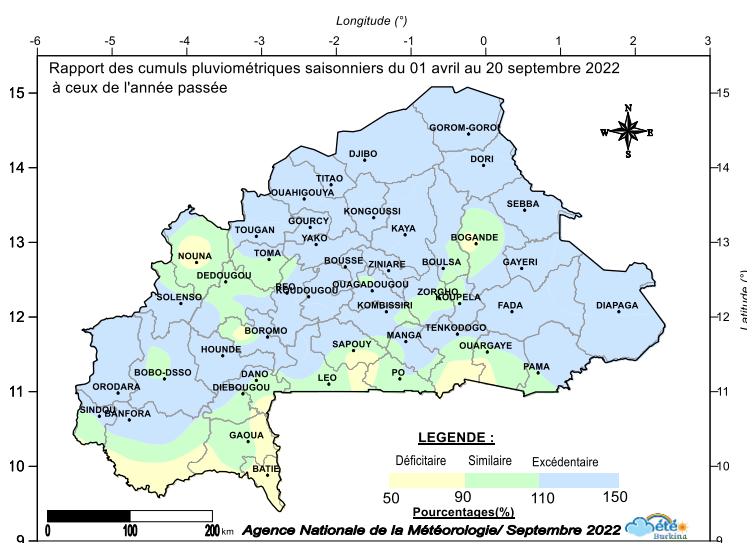


Figure 5 : Rapport du cumul pluviométrique du 1<sup>er</sup> avril au 20 septembre 2022 à celui de l'année précédente.

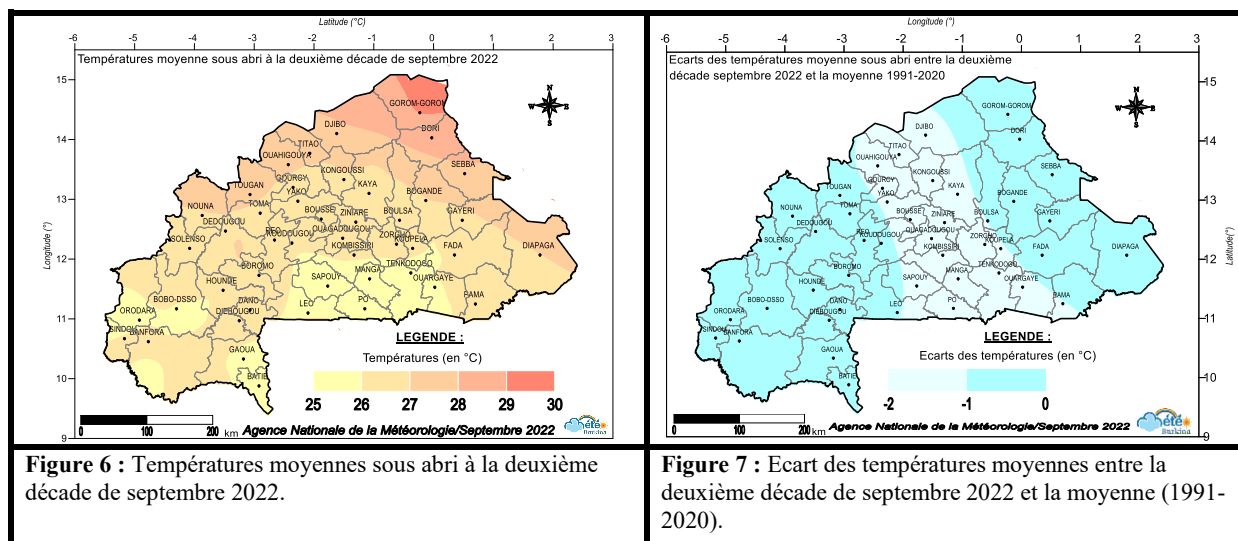
## II Situation Agrométéorologique

*Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes de l'air sous abri ont été en baisse tandis que les humidités moyennes relatives ont connu une hausse par rapport à la normale (moyenne 1991-2020).*

### 2.1 *Évolution de la température moyenne sous abri*

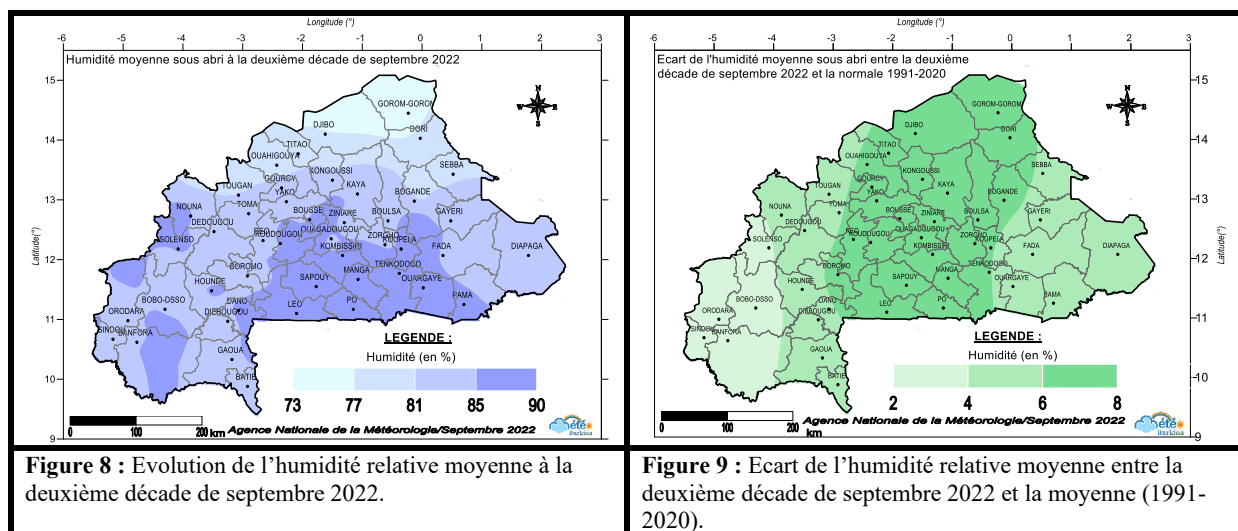
Au cours de cette décade, les températures moyennes sous abri se sont étendues entre **25,1 °C** à **Ouéléni** dans la province de la Léraba et **29,1 °C** à **Gorom-Gorom** dans l'Oudalan

(figure 6). Par rapport à la moyenne 1991-2020, elles ont accusé une baisse sur l'ensemble du pays (figure 7).



## 2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la deuxième décennie du mois de septembre 2022, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **73 %** à **Gorom-Gorom** dans la province de l'Oudalan et **90 %** à **Léo** dans la Sissili (figure 8). Comparativement à la normale 1991-2020, ces valeurs ont été en hausse sur l'ensemble du pays (figure 9).



## III Situation agricole

Au cours de la deuxième décennie du mois de septembre 2022, les opérations culturales prédominantes observées dans les différentes régions agricoles ont été essentiellement le buttage et des traitements phytosanitaires. Les récoltes du maïs, de l'arachide, du niébé et des

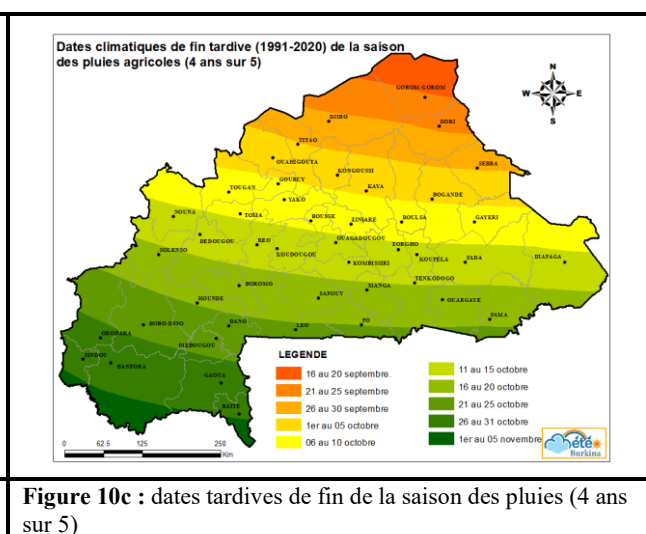
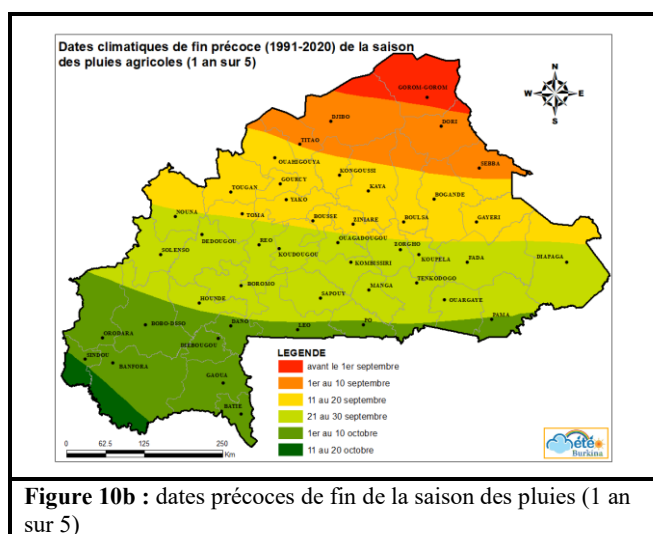
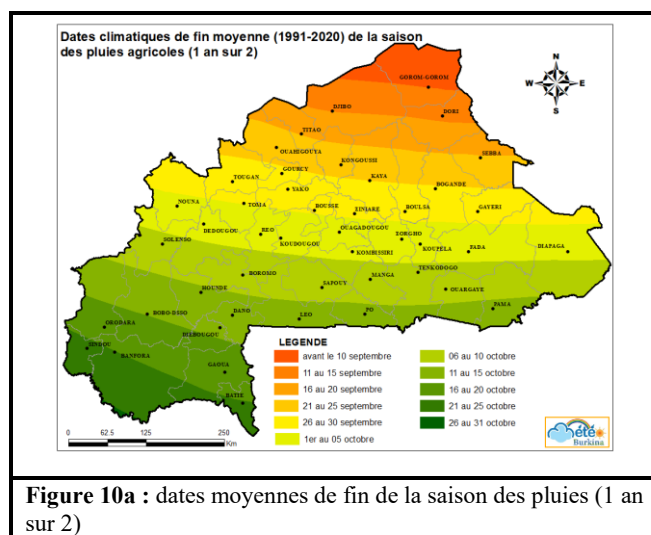
ignames se poursuivent dans plusieurs localités du pays. Au cours de cette deuxième décennie, les stades phénologiques prédominants des cultures sur l'ensemble des régions agricoles ont été essentiellement l'épiaison/floraison/fructification et maturation des cultures.

La deuxième décennie du mois de septembre a surtout été marquée par des excès d'eau dans plusieurs localités du pays, aussi, cette situation aura des conséquences négatives sur certaines légumineuses comme le niébé, le voandzou et l'arachide.

La situation phytosanitaire est toujours marquée par des attaques de la chenille mais reste sous contrôle.

Au regard des conditions météorologiques qui prévalent, il est recommandé d'accroître la surveillance pour anticiper les risques de maladies cryptogamiques des feuilles et la présence d'éventuelles chenilles, en ces périodes où les surfaces foliaires sont constamment humectées.

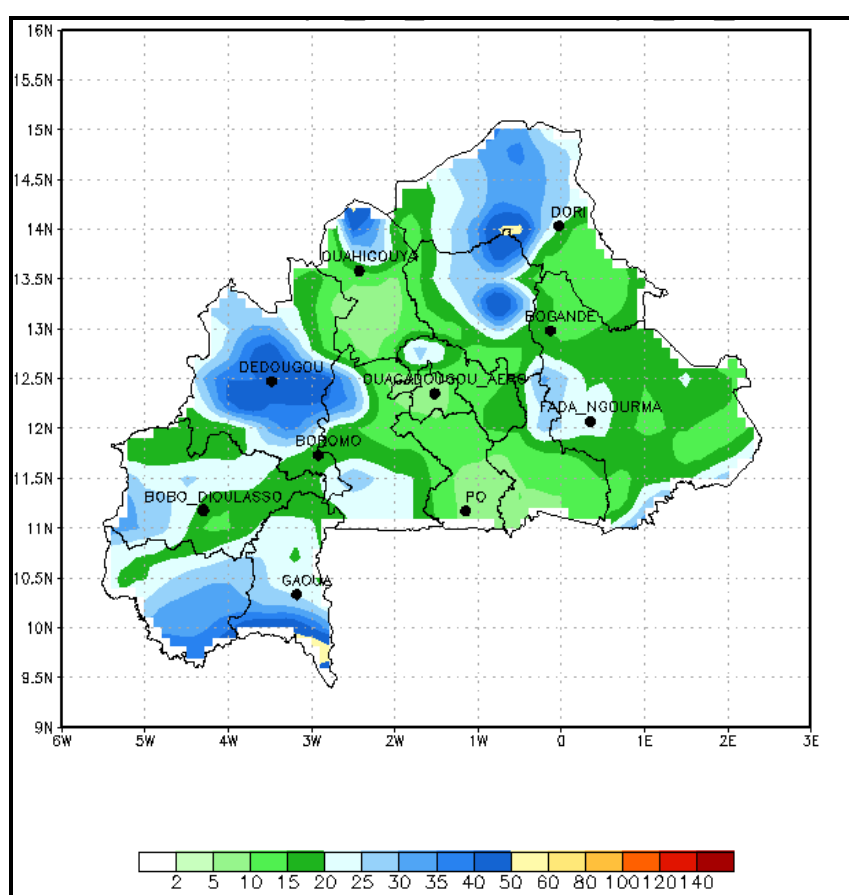
Les figures 10a, 10b et 10c ci-dessous indiquent les différentes climatiques (moyenne 1991-2020) de fin de la saison des pluies en année moyenne, précoce et tardive.



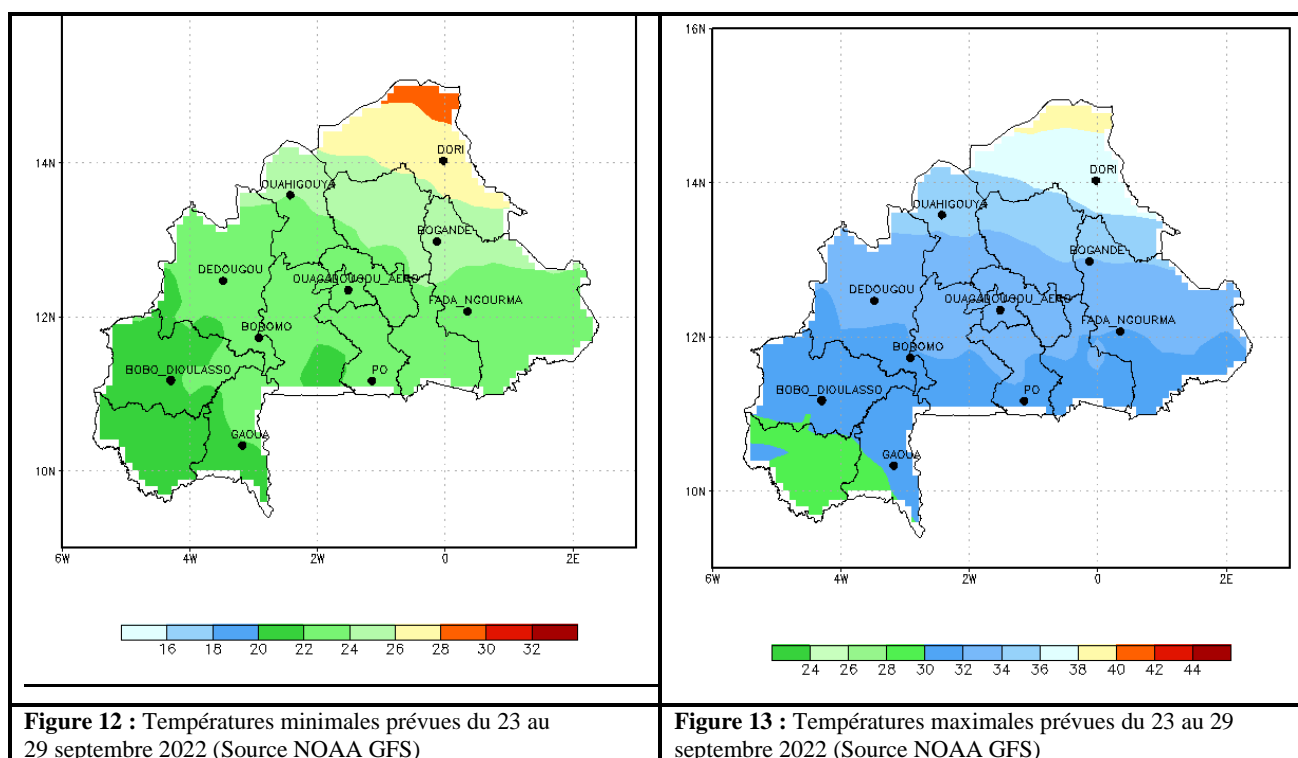
#### IV. Perspectives pour la période du 23 au 29 septembre 2022

La semaine à venir sera marquée par une activité pluvieuse faible à modérée sur le pays. Le ciel sera en général nuageux à couvert avec des pluies isolées par moments, surtout sur la partie nord du territoire. **Des manifestations pluvieuses ou pluvio-orageuses de grandes étendues pourraient être observées sur la majeure partie du pays, autour du 26 et du 29 septembre. Les cumuls pluviométriques hebdomadaires pourraient dépasser les 45 mm sur certaines localités des régions du Sahel, du Nord, du Centre-nord, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-ouest et des Cascades (Figure 11).**

Les températures minimales oscilleront en moyenne entre **21 °C** et **29 °C**, tandis que les maximales varieront entre **28 °C** et **38 °C** (Figures 12 et 13).



**Figure 11** : cumuls pluviométriques prévus du 23 au 29 septembre 2022 (Source NOAA GFS)

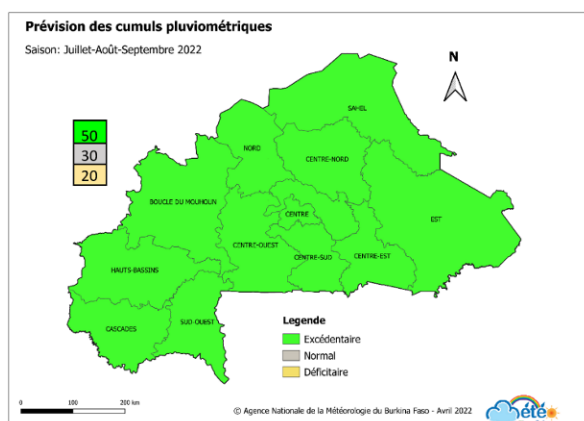


## V. PREVISION SAISONNIERE 2022

*Les résultats de la Prévision Saisonnière pour l'Afrique soudano-sahélienne (PRESASS) donnent globalement pour les périodes Juillet-Juillet-Août (JJA) et Juillet-Août-Septembre (JAS) 2022, des conditions favorables à des précipitations supérieures à la normale (moyenne de la période 1991-2020) sur la majeure partie du Burkina Faso. Une installation normale et une fin normale à tendance tardive de la saison agricole sont attendues sur l'ensemble du pays.*

### Prévision du cumul de la pluviométrie des mois de Juillet-Août-Septembre (JAS) 2022 au Burkina Faso

Pour les périodes de juillet-août-septembre 2022, il est prévu **des cumuls pluviométriques supérieurs à la moyenne** établie sur la période 1991-2020 sur l'ensemble du territoire (Figure 14).



**Figure 14 :** Prévision saisonnière du cumul pluviométrique des mois de JAS 2022

## Prévision des séquences sèches de fin de saison des pluies

Vers la fin de la saison des pluies, il est attendu des **séquences sèches dont la durée pourrait être moyenne à supérieure** à celle-ci comparativement à la moyenne établie sur la période de référence 1991-2020 sur le sud-ouest du pays (**Figure 15**). Ailleurs, c'est-à-dire dans la partie sahélienne ainsi le centre, l'est et l'ouest du territoire, des **séquences sèches moyennes à tendance courtes** sont très probables.

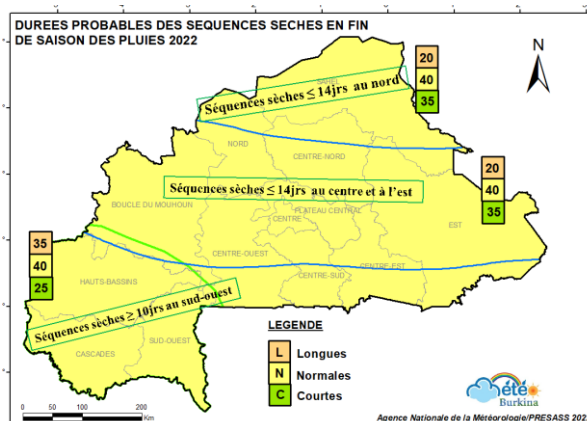


Figure 15 : tendances probables de la durée des séquences sèches en fin de saison des pluies 2022

## Prévision de la date probable de la fin de la saison pluvieuse de l'année 2022 au Burkina Faso

La fin de la saison des pluies 2022, pourrait être **normale** avec **une tendance tardive** sur l'ensemble du pays comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020 (Figure 16).

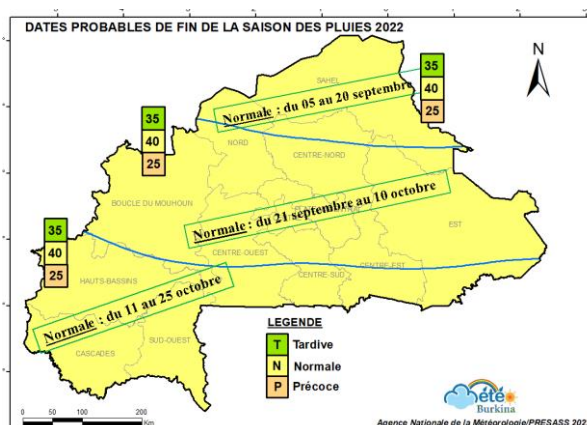


Figure 16 : Tendances probables des dates de fin de la saison des pluies 2022



## Quelques conseils Agrométéorologiques

### **Au regard du risque d'inondations :**

Le caractère globalement pluvieux attendu sur le pays présage des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de cultures, de récoltes, de biens matériels et des vies animales et humaines dans certaines localités exposées. A cet effet, il est recommandé de :

- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- éviter l'occupation des zones inondables (habitations et cultures) ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- cultiver des spéculations adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- suivre de près les seuils d'alertes dans les sites à haut risque d'inondations, notamment dans les zones des différents bassins fluviaux du pays.

### **Au regard du risque de maladies :**

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (le choléra, la malaria, la dengue et la bilharziose, etc.). De même les séquences sèches moyennes attendues sur le pays, pourraient occasionner une persistance de hautes températures favorables à la prolifération des germes et ennemies de cultures. À cet effet il est recommandé de :

- disponibiliser les stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de l'eau ;
- sensibiliser et diffuser des informations d'alertes sur les maladies à germes climato-sensibles ;
- prévenir les maladies en vaccinant les populations et les animaux ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (Chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

## **Au regard du risque de sécheresse :**

Il n'est pas exclu d'observer des séquences sèches relativement longues pouvant entraîner le déficit hydrique dans certaines localités du pays. Pour atténuer les risques sur les semis et la croissance des cultures, il est recommandé de :

- choisir les espèces et variétés tolérantes au déficit hydrique, dans les zones exposées ;
- Adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- diversifier les pratiques agricoles, par la promotion de l'irrigation et du maraichage ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil.

